



©Grenoble-Alpes Métropole/Nicolas Planterri

déchets

Mieux jeter pour moins dépenser

La loi sur la transition énergétique pour la croissance verte incite les territoires à réduire les déchets ménagers par la tarification incitative TEOMi (Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères Incitative).

La TEOMi veut favoriser les foyers qui font l'effort de réduire leurs déchets en proposant un nouveau mode de calcul de la TEOM (Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères). Cette taxe se découpe en deux parties. La part fixe est calculée à partir de la valeur locative. C'est sur la part variable de la taxe que chacun-e peut agir. La Métropole expérimente le dispositif au cours du 1^{er} semestre 2021. Les quartiers de la Capuche et de Saint-Bruno ainsi que le cours Berriat sont concernés, soit un peu plus de 13 000 Grenoblois-es. Le test correspond à un comptage à blanc (pas de taxe réelle) du nombre de sorties de la poubelle grise ainsi que de son volume. Qu'il s'agisse d'un bac individuel, collectif ou d'un conteneur enterré, le calcul est effectué grâce au puçage des poubelles ou à des cartes nominatives.

-50 % de déchets d'ici 2030

La Métropole estime que dans une poubelle grise seulement 26 % des ordures sont à leur place. L'objectif affiché est de réduire de moitié les ordures ménagères sur le territoire métropolitain d'ici 2030. Afin d'aider à moins jeter et à trier plus, la collectivité oriente aussi les déchets produits vers une solution de recyclage, telle que la collecte des déchets alimentaires, les déchèteries mobiles ou la mise à disposition de matériel de compostage. À partir des résultats de l'expérimentation, le Conseil métropolitain adoptera éventuellement une mise en place progressive de la tarification incitative d'ici la fin de l'année. ■ AP

📍 grenoblealpesmetropole.fr/773

solidarités

À la rencontre des plus fragiles

Au sein de l'association VSart (Volontariat et Soutien par l'Art), une soixantaine de bénévoles anime des activités culturelles pour les personnes isolées.

« Nous intervenons une à deux fois par mois dans une trentaine d'établissements de l'agglo, explique Meredith Charreyron, responsable de l'antenne grenobloise. Aux seniors et aux personnes en situation de précarité, nous apportons un peu de gaieté et de lumière avec des ateliers toujours prétexte à un échange. »

Très investis, les bénévoles proposent des actions en lien avec leurs compétences et leurs envies : concerts de musique suivis d'une discussion, conférences-projections sur les pays du monde accompagnées d'une animation ou d'une dégustation, activités manuelles variées. « On fait toujours en sorte que le public soit impliqué et chaque rendez-vous se déroule comme une visite, en petits groupes, si bien qu'au fil des ans, des liens très forts se sont tissés. »

C'est pourquoi l'association met tout en œuvre pour maintenir son activité depuis le début de la crise sanitaire. « On fonctionne au ralenti et on s'adapte ! Au printemps dernier, un de nos bénévoles a créé une chaîne YouTube et on a diffusé des concerts par ce biais, puis on a profité des beaux jours pour jouer à l'extérieur avec les résidents qui écoutaient de leurs fenêtres. » Et depuis janvier, les activités reprennent dans les Ehpad au fur et à mesure des vaccinations. « Après cette longue période où l'isolement s'est encore accentué, il est plus important que jamais de créer des occasions de se retrouver ! » ■ AB

📍 vsart.org - vsartgrenoble@gmail.com - 06 74 50 67 40



© VSart